

Le 11 février 2025 à 9h00,
Le Bureau Syndical du SITOMAP s'est réuni en session ordinaire, après convocation légale,
sous la Présidence de Monsieur Erick Bouteille.

Etaient présents : Madame Sylvie Roux, Messieurs Erick Bouteille (pouvoir de Luc Nauleau), Christophe Chamoreau, Jean-Pierre Dubois (pouvoir de Pierre Laroche), Didier Monceau, Jean-François Ronceray, Pierre Rousseau, membres du Bureau.

Absents excusés : Madame Marian Watts, Messieurs Pierre Laroche et Luc Nauleau.

Absents : Messieurs Anthony Brosse et Thierry Barjonet.

Date de la convocation : 3 février 2025

Autorisation à signer un avenant pour l'arrêt du conditionnement des cartons par SUEZ

Monsieur le Président explique qu'il convient de signer un avenant pour l'arrêt du conditionnement des cartons par SUEZ suite au démantèlement à venir de la presse à balles et les cartons de déchèterie qui sont acheminés depuis le 1^{er} janvier 2025 sur le site de PAPREC à Malesherbes ((45330). Il explique qu'il convient de prendre cet avenant pour une moins-value au marché de collecte des produits ménagers et assimilés du lot 1, attribué à l'entreprise SUEZ.

Monsieur le Président demande l'autorisation à signer les documents relatifs à cet avenant pour l'arrêt du conditionnement des cartons par SUEZ.

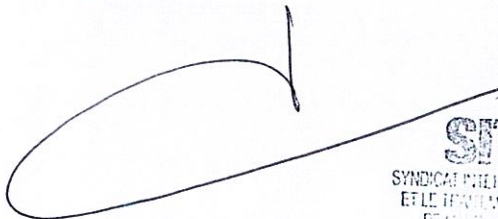
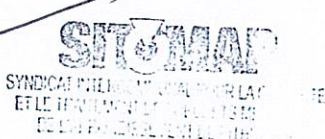
**Le Bureau syndical,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE :**

-D'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'avenant pour l'arrêt du conditionnement des cartons par SUEZ.

Fait et délibéré en séance 11/02/2025
Enregistré sous le N°25/03
Pour copie certifiée conforme,

Le secrétaire de séance,
Didier Monceau

Le Président,
Erick Bouteille

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA COLLECTE
ET LE TRAITEMENT DES DECHETS MENAGERS
DE L'ARRONDISSEMENT DE PITHIVIERS

